Doc**Share -** Etat du marché

Le remplacement en France

- Le remplacement concerne avant tout les professions en exercice libéral.
- Obligation du remplacement à tout départ en vacances ou absences prolongées (permanence des soins du moins pour les médecins).
- Données d'effectifs de médecins remplaçant que pour les médecins. Pour les autres professions, on peut imaginer que seulement les nouveaux pratiquants cherchent à faire des remplacements et que le nombre se dilue dans le temps.
- Les médecins spécifiquement semblent regrouper le plus grand nombre de demandes de remplacement
- Remplacement régulier ou ponctuel (maladie, départ en vacances, congé maternité...)

Remplacement en médecine générale

Dans ce projet nous nous intéresserons, dans un premier temps, exclusivement aux médecins généralistes.

En 2018, on comptait 102 000 médecins généralistes en activité.

Or selon le Conseil de l'ordre, en 2018 toujours, la France comptait 4000 médecins généralistes remplaçants. Il est logique que les remplaçants semblent recherchés, en particulier en période de vacances scolaires. Cependant les effectifs de médecins remplaçants sont en augmentation. Le médecin peut aussi se faire remplacer temporairement par un confrère ou étudiant qui remplit certaines conditions, il doit transmettre sa demande au Conseil de l'Ordre.